

Idées reçues sur la forêt et le bois

Au contact du grand public



Laurent de Bertier. © Fransylva

L'édition 2026 du Salon international de l'agriculture a fermé ses portes le 1^{er} mars dernier. En tant qu'acteurs incontournables de la ruralité, les forestiers étaient présents sur le stand de la filière forêt-bois. Ces temps forts au contact du grand public, comme des politiques, constituent des moments privilégiés pour lutter contre les idées reçues.

« La critique est aisée, mais l'art est difficile¹. » L'expression signée du dramaturge Philippe Néricault Destouches illustre parfaitement les exigences et les reproches formulés à l'égard des forestiers par une société trop souvent peu consciente des réalités auxquelles ils sont confrontés. À en croire certains – trop nombreux –, la forêt française serait en proie à la déforestation et surexploitée par des propriétaires prospères et abusifs. En tant que « bien commun », elle n'appartiendrait à personne, ou plutôt appartiendrait à tout le monde, et il faudrait la mettre « sous cloche » face aux effets du changement climatique auquel elle parviendrait mieux à s'adapter seule, sans intervention humaine. Ces affirmations erronées sont malheureusement entretenues voire renforcées par de nombreux médias et par certains détracteurs de la

gestion forestière, jouant sur la peur et l'émotion et souvent très influents auprès de certains représentants politiques.

En tant que forestiers, nous savons pourtant que la surface de la forêt en France métropolitaine a plus que doublé en deux cents ans, que la gestion durable des forêts, motivée le plus souvent par la passion et depuis des générations, s'inscrit dans une réglementation juridique, technique et environnementale stricte. Nous connaissons aussi la valeur de notre rôle d'accompagnement, alors que les mécanismes d'adaptation naturelle des forêts au changement climatique demeurent en moyenne trop lents, face à la fréquence et à l'intensité des aléas qu'il provoque (sécheresse, canicules, gelées tardives, maladies...). Nous savons enfin qu'apporter de multiples bénéfices d'intérêt général (économiques, environnementaux et sociaux) ne fait pas pour autant des forêts, issues le plus souvent d'un investissement personnel ou d'un héritage, un « bien commun ». Leur détention, leur entretien et

leur gestion représentent une responsabilité à assumer et un coût réel.

Ce décalage entre la perception du grand public et les réalités du terrain ne doit

pas être une fatalité. Plutôt que de rester cachés et d'ainsi creuser un fossé qui risque bel et bien de s'aggraver, la meilleure des solutions consiste à se tourner vers le grand public. Ainsi, expliquons notre rôle, partageons et transmettons notre passion, racontons l'histoire de nos forêts, montrons-en les richesses et les particularités, répondons aux interrogations...



Panneau pédagogique à l'entrée d'un chantier. Quentin Vanneste © CNPF.

Les opportunités ne manquent pas ! À l'occasion de salons consacrés au monde de la ruralité, tels que le Salon de l'agriculture, sur lequel nous reviendrons dans le prochain numéro de *Forêts de France*, mais aussi les diverses fêtes, foires, journées de la ruralité, festivals... En tant que propriétaire, il est encore possible, jusqu'au 15 mars prochain, de soumettre une proposition d'activité éducative et ludique autour de l'arbre, de la forêt et du bois dans le cadre des Journées internationales des forêts, qui se tiendront du 21 au 29 mars 2026. Le festival Nuits des forêts se tiendra par ailleurs du 5 au 21 juin 2026.

Parallèlement, nos efforts de sensibilisation se tournent évidemment vers les politiques. Les rebondissements récents du projet de loi de finances, qui ont entre autres menacé les fondements de la fiscalité forestière, nous rappellent sans cesse l'importance de la pédagogie, notamment en ce qui concerne le temps long dans lequel s'inscrit la forêt.

Laurent de Bertier

Directeur général de Fransylva

SUIVEZ FRANSYLVA SUR :



¹ Philippe Néricault Destouches, *Le Glorieux*, 1732.